



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No 01/2022 :

« Demande de crédit de CHF 70'000.— TTC pour le remplacement des stores des classes du Centre Communal et Scolaire »

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 10 mars 2022 à 19h30 sur place pour étudier le préavis susmentionné. Monsieur le Municipal Yann MUFFAT, accompagné de Monsieur Alain Ghilardini étaient à notre disposition afin de nous faire visiter les lieux et de répondre à nos questions. Nous les remercions ici pour leur disponibilité.

Commentaires généraux

Le préavis qui nous a été soumis était succinct. Néanmoins avec les questions posées et les réponses reçues, nous avons pu apprendre que les stores actuels dataient de 1990 environ, qu'ils ont déjà subis de nombreuses réparations et nous avons pu nous rendre compte de leur état de vétusté avancée.

3 devis comparatifs ont été demandés. Les critères d'attribution ont été le prix et la qualité des produits. Il y aura 16 stores extérieurs motorisés en toile côté Lac et 32 stores intérieurs similaires aux actuels côté Jura et Lac.

Propositions d'amendements

Aucun.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n°01/2022 et en avoir débattu, la Commission conclut à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 10 mars 2022.

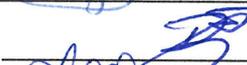
M. Philippe ESSEIVA



M. Greg MATHYER



M. Bernard NICOLET



Mme Carine ZEHNDER



Mme Franca DIFFENBACHER

excusée